

Rapport Mensuel, Mars 2013

Fiche Technique

Date de lancement	25 Juin 2010
Domicile	Maroc
Devise	MAD
Forme Juridique	FCP/droit marocain
Code ISIN	MA0000037087
VL d'origine	MAD 1 000
Horizon de placement 2 ans recommandé	
Min. souscription	1 part
Frais de gestion	0.6%
Droit d'entrée	0%
Droit de sortie	0%
Frais de perf	0%
Valorisation	Hebdomadaire
Benchmark	MBI MT & LT
Dépositaire	Attijariwafa Bank
Gérant	Tariq Obaid
Actif Net (31/03/13)	MAD 133.7 m
Auditeurs	Cabinet Saaidi & Associés

Performances du Fonds (%)

MTD	0.24%
YTD	0.16%
SI	20.79%

Stratégie d'Investissement & Profil du fonds :

Le FCP AD BONDS est un OPCVM « Obligations moyen et long terme ». Dans cette optique, le fonds investi en permanence à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM OMLT, créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire, et liquidités, en titres de créances.

Le FCP pourrait également investir une partie de ses actifs en actions, certificats d'investissement et droits d'attribution ou de souscription, parts ou actions d'OPCVM, d'organismes de placement en Capital Risque (OPCR) et de Fonds de placement Collectif en Titrisation (FCPT), tout en respectant la réglementation en vigueur.

La sensibilité du fonds peut varier dans une fourchette allant de 1.1 (exclu) à 5.1 (exclu) selon les conditions du marché. Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la loi.

Commentaire du Gérant :

A fin mars, les levées brutes du trésor se sont établies à MAD 13,3 milliards pour totaliser un montant de MAD 31,8 milliards sur les trois premiers mois de 2013, en hausse de 1,64% un trimestre auparavant. Ces levées étaient orientées vers le court terme à hauteur de 55,3%, suivi par le moyen terme (36,4%) puis le long terme avec (8,3%).

De son côté, la demande s'est dégradée d'environ 11% par rapport au mois précédent, et a été orientée en grande partie vers les maturités courtes à hauteur de 55,1% suivi par les maturités à moyen terme (33,5%), puis les maturités à long terme (11,5%). Cette appétence pour les maturités courtes s'explique par (i) les rendements intéressants qu'offre ce segment de la courbe, (ii) le manque de visibilité quant à l'évolution des finances publiques suite au retard enregistré au niveau de la réforme de la Caisse de Compensation.

Pour leur part, les rendements des bons du Trésor poursuivent leur progression pendant ce mois de mars : les taux d'intérêt à long terme sont les plus agités avec une hausse allant de 15 à 42 points de base (pbs). En effet, les taux à 10 et 15 ans progressaient à 4,88% et 5,64% (contre 4,87% et 5,22%), de son côté, le 20 ans a gagné 15 pbs pour se stabiliser à 4,97% (contre 4,82%), les maturités courtes ont affiché une hausse allant de 1 à 8 pbs traduite par une hausse de 1 pb pour le 13 semaines qui a progressé à 3,96%, ceux du 26 et 52 semaines ont affiché 4,09% et 4,21% (contre 4,07% et 4,13%), sur le segment moyen terme, le 2 ans montait à 4,54% gagnant quelques 6 pbs par rapport au mois précédent.

Sur le marché secondaire, la rareté des transactions de gré à gré a fait ressortir une courbe formée en grande partie par des lignes adjudgées sur le marché primaire. Les taux à long terme ont subi une hausse allant de 1 à 30 pbs, les rendements à court et moyen termes ont affiché des hausses allant de 1 à 9 et de 4 à 7 pbs respectivement.

Dans ce contexte, et vu l'importance des besoins du Trésor, nous prévoyons une accentuation des levées du trésor sur le marché local pour les mois à venir, ce qui pourrait engendrer encore plus de tensions sur le compartiment obligataire.

Le gérant préfère la prudence pour les mois à venir et privilégie l'investissement dans des maturités moyennes mieux rémunératrices, tout en profitant d'un recours à l'emprunt à hauteur des 10% réglementaires pour améliorer la performance de son FCP.

Côté performance, le FCP AD Bonds a réalisé durant le mois de mars une performance mensuelle de 0,24%, et une performance YTD de 0,16% contre respectivement -0,56% et -0,93% pour le benchmark.

AD CAPITAL

219 Angle Blvd Zerktoni et Roudani
Casablanca – Maroc
Tél : +212 522 99 34 41
Fax : +212 522 99 18 57

www.adcapital.ma

Disclaimer : Ce document est destiné à des clients professionnels. Les informations qu'il contient, sont fournies à titre informatif uniquement, elles ne constituent en aucun cas un engagement contractuel de la part de AD Capital.

Avant toute souscription, il est rappelé que l'investisseur doit prendre connaissance de la documentation juridique concernant le fonds en tant que produit notamment la note d'information de l'OPCVM.

La note d'information et les documents périodiques réglementaires sont disponibles sur le site Internet d'AD Capital.

Rapport Mensuel, Mars 2013

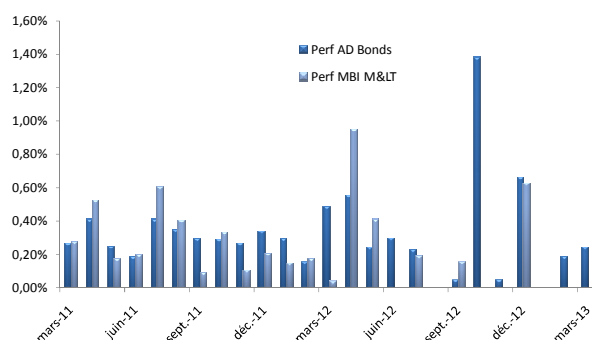
Fiche Technique

Date de lancement	25 Juin 2010
Domicile	Maroc
Devise	MAD
Forme Juridique	FCP/droit marocain
Code ISIN	MA0000037087
VL d'origine	MAD 1 000
Horizon de placement recommandé	2 ans
Min. souscription	1 part
Frais de gestion	0.60%
Droit d'entrée	0%
Droit de sortie	0%
Frais de perf	0%
Valorisation	Hebdomadaire
Benchmark	MBI MT & LT
Dépositaire	Attijariwafa Bank
Gérants	Tariq Obaid
Actif Net (31/03/13)	MAD 133.7 m
Auditeurs	Cabinet Saaidi & Associés

Performances du Fonds (%)

MTD	0.24%
YTD	0.16%
SI	20.79%

Performance AD BONDS Vs. MBI M<



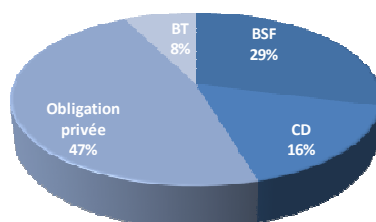
Données Techniques au 31/03/13

Duration	2.58
Sensibilité	2.45
Perf. YTD	0.16%
Perf. SI	20.79%

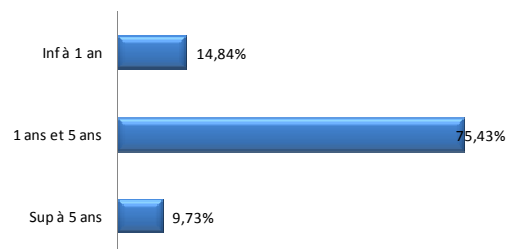
Statistiques Mensuelles 2013

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Performance	-0.27%	0.19%	0.24%									
Duration	3.10	4.11	2.58									
Sensibilité	2.94	3.89	2.45									

Allocations AD BONDS



Répartition par Maturité



AD CAPITAL

219 Angle Blvd Zerktouni et Roudani
Casablanca – Maroc
Tél. : +212 522 99 34 41
Fax : +212 522 99 18 57

www.adcapital.ma

Disclaimer : Ce document est destiné à des clients professionnels. Les informations qu'il contient, sont fournies à titre informatif uniquement, elles ne constituent en aucun cas un engagement contractuel de la part de AD Capital.

Avant toute souscription, il est rappelé que l'investisseur doit prendre connaissance de la documentation juridique concernant le fonds en tant que produit notamment la note d'information de l'OPCVM.

La note d'information et les documents périodiques réglementaires sont disponibles sur le site Internet d'AD Capital.